

L'Agglomération recrute :

**Un(e) apprenti(e)
en BTSA GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau)**

ou

**Un(e) apprenti(e)
en Licence Pro Eau, Ressources et Infrastructures**

à la Régie Autonome de l'Eau et de l'Assainissement

Vous souhaitez apprendre un métier tout en travaillant, l'Agglomération de Chaumont vous propose de vous préparer à une formation en alternance à la Régie Autonome de l'Eau et de l'Assainissement.

Missions principales :

- Concevoir et gérer des aménagements hydrauliques
- Optimiser les réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Traiter les eaux usées et contrôler la qualité des eaux
- Conseiller et accompagner les acteurs du secteur de l'eau

Rémunération : % du SMIC selon âge et ancienneté

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser avant Le 23 mai 2025 à : Monsieur Le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT 9 ou par mail à cmajorkiewiez@agglo-chaumont.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Maxime SAVARIAUD, Responsable technique de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement au 03.25.30.60.44 ou par mail à msavariaud@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature.

Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement.

Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : gpo@cde52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.